

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 27 NOVEMBRE 2021

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (18)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière), Yves BOEHM, Dominique BRET (Secrétaire générale), Sylvine BROUTE, Chantal BURBAUD, Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier-adjoint), Pierre DELENNE (8h45), Nelly DEVILLE, Céline DODIN, Dominique ETIENNE, Vincent FREY, Fabrice LAPERGUE, Joël LE COZ, Sylvie MARCHESIN, Pierrick MERINO (Secrétaire général-adjoint), Daniel POEDRAS, Joël POULAIN (arrivée à 8h50).

Membres excusés / absents (2)

Bernard DAHY, Rémi BAUDOT.

Membre de droit (1)

Marie-Violaine PALCAU (DTN).

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI – Secrétaires de séance : Dominique BRET, Pierrick MERINO.

Réunion tenue par visioconférence ; Début de la réunion à 8h35, quorum atteint de 16 voix sur 20.

1. Approbation du CR du Comité directeur du 02 novembre 2021

Le CR du Comité directeur du 02 novembre est adopté à l'unanimité des présents (16/20).

2. Conventions

Le Président présente les conventions.

La convention **FFCO-CNSD**, dont les axes consistent en la collaboration pour les équipes de France militaires, au soutien aux blessés, est adoptée à l'unanimité des présents (16/20), après remarque sur la nécessité de préciser les aspects relatifs à la communication des résultats. La fédération attend des propositions de date pour signature.

La convention **FFCO-FFH** est en cours de finalisation. Plusieurs éléments sont actés : tarif préférentiel pour les licenciés FFH, gratuité de la première affiliation à la FFH pour un club de CO, formation. D'autres sont en cours de discussion, par exemple sur les aspects compétitifs, l'adaptation aux personnes malentendantes... La proposition de convention, qui sera complétée par l'ajout d'une feuille de route et des classifications, est approuvée à l'unanimité des présents (17/20).

Suite à la signature de la convention **FFCO-UNSS**, une première réunion de la Commission Mixte Nationale s'est tenue, au cours de laquelle a été évoquée l'organisation par l'UNSS des Gymnasiades 2022 (équivalent d'un championnat du monde scolaire et considérées comme les JO scolaires) qui se tiendront en Normandie ; Actuellement c'est Jean-Pierre CALANDOT, le Président de la Ligue Normandie, qui est le correspondant fédéral local. L'UNSS nous a demandé de désigner un contrôleur national. La question de sa prise en charge financière ainsi que les modalités de sélection des équipes et de la prise en charge de l'équipe restent encore à éclaircir. Des demandes d'explication ont été adressées à l'IOF (qui est partenaire de l'ISF) et à l'UNSS sur chacun de ces sujets.

A noter que cette convention reste large, permettant une adaptation pour chaque région. Certains points relatifs aux relations FFCO-UNSS seront rappelés dans la LOC.

L'**USEP** avait été contactée au printemps pour renouveler la convention et mettre à jour l'avenant annuel.

Le Président les relancera de nouveau.



3. Commissions : Développement territorial et Développement Durable

Thierry VERMEERSCH avait été moteur sur la thématique du développement territorial lors du travail préparatoire de notre programme. Suite à de récentes discussions avec lui, le Président propose de le nommer co-animateur de cette commission (tout comme Patrick CAPBERN est co-animateur de la commission Développement Durable aux côtés de Dominique ETIENNE). Daniel POEDRAS, qui la préside, approuve cette demande et regrette de ne pas avoir eu davantage de temps pour la dynamiser.

Le CD approuve cette proposition. Un appel à candidatures sera fait pour étoffer la commission.

4. Urban O'Tour : point d'information

Le 5 novembre dernier, la FFCO a reçu un courrier de Geodezic, membre associé, annonçant sans plus de détails le lancement d'un Urban O'Tour lors du salon des Maires (16 au 18 novembre) et proposant une rencontre à ce sujet avec la FFCO après le 1^{er} décembre.

De son côté, la FFCO a communiqué aux clubs et structures déconcentrées le cahier des charges d'un Tour des courses urbaines, répondant à l'axe du projet fédéral visant à attirer de nouveaux publics, en leur demandant de se positionner avant le 15 décembre pour en faire partie en 2022.

Lors du salon des Maires, Geodezic a distribué des plaquettes et a présenté, via un plateau télévisé avec Sport Mag, l'Urban O'Tour à savoir : animation scolaire le vendredi ; courses pour licenciés et élite les samedi et dimanche, retransmises sur une web TV Sport Mag.

Après le plateau TV, une brève réunion a eu lieu entre le Président et deux associés de Géodezic au cours de laquelle le Président a mis en avant deux problèmes majeurs :

- l'un relatif au calendrier : outre le fait que d'après les textes règlementaires les membres associés n'ont pas la possibilité d'organiser des compétitions fédérales, la question de l'intégration de ces courses dans le calendrier fédéral pose question.
- l'autre relatif à l'égalité de traitement entre ces courses et celles organisées par les clubs ou les organes déconcentrés soumises à redevances fédérales.

En accord avec les interlocuteurs rencontrés, ces points ont été mentionnés dans un courriel de réponse adressé par le Président à Géodezic proposant une rencontre après le 15 décembre.

Les échanges autour de l'intérêt de cette proposition et des contraintes ou limites font ressortir la nécessité d'un dialogue constructif avec Géodezic, à l'image de ce qui a été fait dans le passé pour les organisations d'OOCup en France.

5. Informations CNOSF

Le Président informe des avancées du groupe de travail du CNOSF, dont il fait partie, quant au projet de texte de loi sur le sport. Des amendements seront proposés par le CNOSF lors de l'examen de la proposition de loi sur le sport au Sénat début janvier. Certains points sont toutefois encore en débat et le CNOSF prendra sa décision lors de son prochain CA début décembre.

Les propositions portent sur :

- La thématique du certificat médical pour les majeurs pour l'obtention d'une licence ou la participation à une compétition, le CNOSF devrait proposer que ce soit chacune des fédérations qui, sous contrôle du médecin fédéral définisse les règles applicables. Il est toutefois précisé que cet amendement ayant peu de lien avec le texte voté par l'Assemblée nationale, il est possible qu'il ne soit pas recevable ;
- La demande de suppression de l'article sur la stricte parité au nom de la liberté d'association ou l'application de la règle actuelle des 40 % au niveau des organes déconcentrés avec un objectif de parité totale à l'horizon 2028 ;
- Le rejet de l'article relatif à la composition de l'Assemblée générale électorale des fédérations (la proposition actuelle impose d'y faire participer tous les présidents de clubs représentant au moins 50 % des voix) au titre de la liberté d'association ;



- Le rejet de l'article relatif au cumul dans le temps des mandats de Président de fédération ou proposition de permettre 3 mandats (ou 4 si le président est candidat à un poste au sein des instances internationales) ;
- La limitation au président, secrétaire et trésorier des fédérations des obligations de déclaration des intérêts patrimoniaux auprès de la HAPTVP (et non tous les membres du Comité directeur).

Le Président signale qu'il a été accepté dans le club France des Parlementaires (commission du CNOSE de relations avec les parlementaires) dont la première réunion aura lieu à Paris le 8 décembre prochain.

Il fait aussi un bref résumé de la réunion des fédérations Sport Nature qui s'est tenue le 9 novembre dernier, et à laquelle Dominique BRET et lui ont participé. Lors de cette réunion, plusieurs points ont été évoqués en particulier :

- La question des relations avec l'ONF, sujet pour lequel nous avons alerté le Ministère. Celui-ci avait mandaté le Pôle Ressources National des Sports de Nature (PRNSN) qui avait organisé il y a un an une première réunion entre fédérations concernées, réunion au cours de laquelle les fédérations tout en partageant les mêmes difficultés n'avaient pas exprimé une position commune dans ce qu'elles étaient prêtes à accepter. Le CNOSE a récemment relancé l'ONF et une rencontre devrait avoir lieu entre le responsable du pôle Ressources et le responsable des risques de l'ONF ;
- La position commune pour la limitation des risques en responsabilité civile des collectivités territoriales ;
- La convention existante entre les fédérations nautiques et les Voies Navigables de France (VNF).

Suite à cette réunion, le CNOSE a demandé la désignation d'un référent technique dans chaque fédération (4 réunions par an).

Daniel POEDRAS se porte candidat. Sa candidature est retenue.

Sylvine BROUTE propose de faire parvenir les documents dont elle dispose (convention cadre avec les Parcs Naturels Régionaux en Nouvelle Aquitaine).

6. Demande de dérogation CO Buhl Florival

Le club a sollicité la FFCO pour une réduction sur le tarif des titres de participation qu'il délivrera à des équipes associatives de 4 personnes lors d'une animation promotionnelle en janvier prochain, associant toutes les structures sportives de la ville lors d'une course O'Score gratuite.

Le Comité directeur propose de solliciter la MAIF pour une dispense de paiement de la part d'assurance, en tant que de manifestations promotionnelles. En parallèle il valide un tarif préférentiel - en appliquant le tarif famille à chaque équipe de 4.

7. Règlement des Compétitions 2022

Un certain nombre de points ont été reformulés depuis la dernière version pour plus de clarté.

Quelques ajustements de formulation sont proposés avant l'adoption à l'unanimité des présents (18).

La question de l'arbitre extérieur à la structure est posée dans le cas d'une organisation par une structure déconcentrée (CD ou ligue). Il est rappelé la demande du Conseil de l'Ethique, à savoir que les membres des Bureaux directeurs de la FFCO et des ligues ne soient pas arbitres pendant la durée de leur mandat, du fait de leur rôle dans le traitement à posteriori des réclamations.

8. Calendriers

Pour le calendrier 2022, les 3 candidatures de CO à VTT sont adoptées à l'unanimité des votants (Yves BOEHM ne vote pas pour le dossier de son club) à la suite des expertises favorables des dossiers. La demande du CDCO26 d'inscription du Championnat de France de MD au WRE sera examinée par la DTN.

Deux nouvelles candidatures sont parvenues pour le calendrier pédestre 2023 : Nationales NE par le CDCO88 dans les Vosges (29 et 30 avril) ; Nationales SE par le CDCO26 (17 et 18 juin), report du dossier présenté l'an dernier, terrains déjà expertisés.

La candidature du CDCO88 est retenue sous réserve d'expertise favorable.

La candidature du CDCO26 est validée (sous réserve que le traceur de la Longue Distance participe bien à la formation TN en 2022). Une nouvelle expertise n'est pas nécessaire sur ce dossier.



Les autres candidatures du calendrier pédestre 2023 (examinées lors du Comité directeur du 2 novembre) sont en attente de désignation d'experts.

Les demandes de WRE (Nationales NE par le CDCO88, Championnat de France MD par le CDCO01 et l'ASUL) seront examinées par la DTN.

Fin à 10h50

Reprise à 16h10

Membres présents (16)

Jean-Philippe STEFANINI, Valérie BERGER-CAPBERN, Yves BOEHM, Dominique BRET, Chantal BURBAUD, Benjamin CLEMENT-AGONI, Bernard DAHY (16h20), Nelly DEVILLE, Dominique ETIENNE (16h20), Vincent FREY, Fabrice LAPERGUE, Joël LE COZ, Sylvie MARCHESIN, Pierrick MERINO, Daniel POEDRAS (16h20), Joël POULAIN (16h20),

Membres excusés / absents (4)

Rémi BAUDOT, Sylvine BROUTE, Pierre DELENNE, Céline DODIN.

Membre de droit (1)

Marie-Violaine PALCAU (DTN).

9. Projet de partenariat FFCO-Crédit Mutuel

Bernard DAHY responsable des partenariats et le Président ont rencontré il y a environ un mois le chargé des affaires du Crédit Mutuel pour une présentation de la FFCO pour évoquer avec lui la possibilité d'un partenariat. À la suite de ce premier rendez-vous, une deuxième réunion avec la responsable Association de la Caisse d'Ile-de-France est prévue vendredi 3 décembre prochain à Paris. L'ensemble des membres du Comité directeur sont d'accord pour indiquer que la proposition faite actuellement par le Crédit Mutuel ne semble pas représenter un partenariat intéressant.

10. Communication

Quatre structures ont été sollicitées pour un appel d'offres sur la diffusion des épreuves internationales : l'association de R.Dévieux ; Sport All ; Sport Mag et Sport en France. Trois retours ont été faits à la fédération. La commission Communication va étudier les propositions pour les présenter lors du prochain Bureau directeur.

La participation au salon des Maires s'est faite en partageant un stand avec Cap Orientation. Elle a permis de donner de la visibilité à la CO : passage de la présidente du CNOSF, du président du Comité d'Organisation des JO ; rencontre avec Geodezic... Les actions menées (animation le mardi, conférence le jeudi), noyées dans la multitude des activités sans annonce préalable au sein du salon, se sont soldées par 70 contacts de collectivités territoriales. Cette manifestation est, sans conteste, un moyen de se faire connaître, de créer des contacts... mais elle nécessite plus d'anticipation dans sa préparation.

11. Sélection des équipementiers pour les 3 prochaines années

Quatre prestataires ont répondu à l'appel d'offre. Les sportifs vont tester les produits. Les retours sont prévus dans les prochains jours. La décision sera prise au prochain Bureau directeur.

12. Formation

En raison du faible nombre de courses, de concurrents et de manque en diplômés, la commission Formation propose la création d'un diplôme unique Traceur/Contrôleur CO à ski avec comme prérequis 1 an de licence. Ce diplôme remplace les niveaux régional et national actuels pour la CO à Ski. En conséquence, la partie CO à Ski du diplôme régional CO VTT/Ski est retirée. Ce diplôme ne compterait pas dans les critères d'expert national pour le CFC. Une formation en ce sens doit avoir lieu prochainement.

La commission informe qu'elle a commencé à travailler sur la réforme de l'architecture de la formation.

Il est précisé qu'un licencié conserve les diplômes obtenus quelle que soit sa licence dans la limite de durée de validité du diplôme.



13. Questions diverses

- Une équipe Teams pour échanges entre Présidents de Ligue sera créée prochainement.
- La commission Développement Durable devrait faire des propositions pour la labellisation d'évènements avec signature d'une Charte.
- Les documents envisagés pour la formation des jeunes (carnet d'entraînement, vidéo boussole) sont en cours de finalisation.

Fin du Comité directeur à 17h20.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire Générale
Dominique BRET

